

Pujols sur Ciron le 22 Juin 2010

Monsieur Hervé Gillé
Conseiller Général du canton de Podensac
Esplanade Charles-de-Gaulle
33074 Bordeaux cedex

Monsieur le Conseiller Général,

L'assainissement est une véritable inquiétude pour l'ensemble des administrés Pujolais qui ont conscience de la nécessité impérieuse de se mettre en règle et aussi le désir de se comporter en citoyens responsables. Pour autant, il faut pouvoir les aider et leur donner le cadre dans lequel ils doivent agir.

En ce qui concerne l'assainissement collectif, notre projet est déposé au Conseil Général. Pour 2010 nous savons ce qu'il en est des subventions et nous le comprenons. Néanmoins, nous ne pouvons pas rester à ce stade d'information. En effet, l'échéance de 2012 pour se mettre aux normes approche et la question que je pose est simple :

Devons nous renoncer à l'assainissement collectif faute d'aide du Conseil Général ou pouvons- nous avoir l'engagement que le projet soumis sera pris en compte en 2011 ou 2012 ? Il est impératif d'avoir de la visibilité. On ne peut pas conseiller aux administrés d'engager des travaux onéreux et venir dans 2 ou 3 ans imposer un raccordement.

D'autre part peut-on avoir une deuxième piste de travail ? Si le financement d'un réseau collectif d'assainissement est impossible, est-il imaginable que le Conseil Général accompagne le financement des équipements individuels ? Ce dispositif est en place dans le département de l'Eure.

Je profite de la présente pour vous tenir au courant de notre projet d'extension d'école. Le permis de construire a été déposé et une demande de DGE pour la première tranche instruite. Le budget prévisionnel est de 450000 euros financé comme suit : 1/3 auto-financement, 1/3 emprunt et 1/3 subvention (DGE et aide pour la construction d'un bâtiment BBC). Nous pensons réaliser les travaux en 2011 pour une ouverture à la rentrée de Janvier 2012 au plus tard celle de Septembre. Pourriez- vous m'indiquer l'accompagnement financier que le Conseil Général peut nous proposer ?

Dans l'attente de vous lire, je vous prie d'agréer, Monsieur le Conseiller Général, mes respectueuses salutations

Dominique CLAVIER